



Cave visité et forcé quels sont mes droits?

Par **bibi77**, le **27/04/2008** à **09:18**

Bonjour, étant donné que je paie la location de ma cave dans mes charges. Une première fois tous les caves de l'immeuble avait été visitées deux mois avant puis les verrous ont été changer par l'agence. A nouveau ma cave été grande ouverte, je ne peux mettre mes affaires personnelles sans prudence. Ai-je le droit de rendre ma cave ou quels sont mes droits?
Merci.